



## Lettre pastorale sur le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde

Mes chers frères et soeurs dans le Christ,

1. Le 13 mars 2015, le pape François a proclamé la célébration d'un jubilé extraordinaire, axé sur la Miséricorde de Dieu, selon le respect de la lettre et de l'esprit de Luc 6, 36 : « Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. » Il s'agit là également de la devise de l'Année jubilaire. (Voir l'annexe A.) L'Année sainte de la Miséricorde commencera le mardi 8 décembre 2015, en la fête de l'Immaculée Conception, et elle se terminera le dimanche 20 novembre 2016, en la solennité de Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de l'univers. À titre de suivi à l'annonce papale, la Bulle d'indiction, intitulée *Misericordiae Vultus (MV)*, a été publiée le 11 avril 2015, soit en la veille de la fête de la Miséricorde divine. (Voir l'annexe B.) Dans cette bulle, le pape fait état de son mode d'action sur le plan pastoral pendant l'Année jubilaire et il invite chaque église particulière « à vivre cette année sainte comme un moment extraordinaire de grâce et de renouveau spirituel » (*MV* n.3). Par ailleurs, en vertu des dispositions de la Bulle d'indiction, les évêques diocésains sont appelés à mettre l'accent sur le thème de la miséricorde au cours de l'Année jubilaire, dans le sens où la miséricorde n'est pas un concept abstrait, mais plutôt une réalité à découvrir, à admirer et à servir.

### **Éléments importants de l'Année sainte de la Miséricorde**

2. D'après la *MV*, ces éléments sont les suivants :

- Obtenir une indulgence plénière pour tous et chacun, même des défunts, à condition de satisfaire à des critères bien définis.
- Effectuer un pèlerinage à destination d'une Porte sainte ouverte à une cathédrale, à un sanctuaire, ou à l'église la plus proche de chez soi.
- Inviter des missionnaires de la Miséricorde à visiter des paroisses et des chapelles.
- Recommander à tous les fidèles d'accomplir au moins sept oeuvres de miséricorde corporelles durant l'Année jubilaire.

Grâce à la Bulle d'indiction, conjuguée à une lettre transmise par la suite au Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation – le dicastère qui s'est vu confier le mandat d'assurer la supervision de toutes les activités liées à l'Année jubilaire – le pape cherche à souligner le fait que la miséricorde devient « l'indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l'Épouse du Christ » (MV n.22). Le pape espère ainsi que tous les fidèles vivront et recevront l'indulgence jubilaire, tant ceux qui sont en bonne santé et en bonne condition physique, que ceux qui sont faibles et âgés.

3. Le Saint-Père incite les fidèles qui désirent obtenir l'indulgence jubilaire à remplir les cinq conditions qui suivent :

- i. Effectuer un bref pèlerinage vers une Porte sainte ouverte, que ce soit dans une des quatre cathédrales papales à Rome, ou dans une cathédrale ou une église désignée par l'évêque diocésain.
- ii. Recevoir le sacrement de la réconciliation.
- iii. Assister à la célébration de la Sainte Eucharistie.
- iv. Réciter la profession de la foi.
- v. Prier pour les intentions du Saint-Père.

Pour ce qui est des personnes malades, âgées, ou confinées à la maison, le pape leur suggère de recevoir la Sainte Communion, ou de participer à une messe ou à une séance de prière communautaire par l'intermédiaire de l'un des nombreux moyens de communication offerts. *L'Année du Jubilé de la Miséricorde n'exclut personne*. L'indulgence jubilaire peut même être accordée à des défunts, alors que nous nous souvenons d'eux dans le cadre de la célébration eucharistique.

## **Plan pastoral de l'Ordinariat militaire du Canada (Addenda)**

4. Mes chers frères et soeurs, pour répondre à l'appel du Saint-Père, j'ai ordonné qu'un comité soit formé et qu'un plan pastoral diocésain soit élaboré en vue de la transmission, à tous les aumôniers catholiques, de lignes directrices et de suggestions d'ordre général à propos des modalités de célébration de l'Année sainte de la Miséricorde à l'échelle de l'Ordinariat militaire du Canada. Le major (à la retraite) Gerard Vardy, diacre, a accepté volontiers de diriger le comité en cause, et je l'ai désigné en qualité de coordonnateur de toutes les activités liées à l'Année jubilaire à la grandeur du diocèse. De concert avec mon Vicaire général, avec la Chancellerie, avec les coordonnateurs des activités de la chapelle et avec les aumôniers catholiques, le diacre Vardy assurera la supervision de la mise en œuvre du plan pastoral diocésain. N'hésitez pas à communiquer avec lui si vous désirez obtenir de plus amples renseignements.

5. L'objet du plan pastoral diocésain consiste à concrétiser un bon nombre des indications que nous avons reçues du Saint-Père au sujet de l'Année du Jubilé de la Miséricorde. En premier lieu, le plan pastoral vise à communiquer concrètement le « grand désir » que nourrit le pape François de localiser la miséricorde au cœur de toutes les activités pastorales au sein de l'Église. « La miséricorde est le pilier qui soutient la vie de l'Église », dont la crédibilité « passe par le chemin de l'amour miséricordieux et de la compassion » grâce à l'accomplissement des œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. En effet, dans la lettre que le pape François a rédigée récemment pour la 31<sup>e</sup> Journée mondiale de la jeunesse, celui-ci a réitéré son intention en suggérant à tous les fidèles « de choisir une œuvre de miséricorde corporelle et une œuvre de miséricorde spirituelle à mettre en pratique chaque mois pour chacun des sept premiers mois de l'année 2016. » (**Voir l'annexe D.**)

6. Mes chers frères et soeurs, le plan pastoral vise d'abord et avant tout tous les coordonnateurs des activités de la chapelle qui, de par leur mission même, sont directement impliqués dans le leadership pastoral de nos groupes confessionnels. J'espère sincèrement que grâce à la promotion de l'Année du Jubilé de la Miséricorde au moyen de bannières sur les autels, d'affiches, etc., et surtout grâce à la tenue d'au moins une partie des activités suggérées dans le plan pastoral, les fidèles profiteront abondamment des nombreuses richesses qu'offrira

l'Année jubilaire. Entre autres choses, les fidèles auront la chance de redécouvrir la grâce, la beauté et la majesté du sacrement de la réconciliation. J'espère également que le plan pastoral servira de catalyseur et de référence tout au long de cette année sainte auprès de chaque conseil pastoral de chapelle, de chaque équipe d'aumôniers et de chaque fidèle et que sa mise en œuvre engendrera un renouvellement des activités paroissiales. En retour, toutes les communautés de fidèles sont chaleureusement incitées à partager entre elles les fruits de leurs expériences, par exemple en affichant sur leurs sites Web respectifs et sur le site Web du diocèse des photos et des articles qui se rapportent aux activités que celles-ci prévoient organiser à leur échelle dans le contexte de l'Année sainte de la Miséricorde.

7. En deuxième lieu, j'ose espérer que tous les aumôniers catholiques, peu importe leur grade ou leur poste, sauront s'inspirer de ce plan pour trouver des moyens novateurs d'intégrer des œuvres de miséricorde concrètes dans leur vie personnelle et leur vie professionnelle et de créer une plus grande prise de conscience de la magnificence d'une vertu aussi importante que la miséricorde dans leur milieu de travail respectif.

8. En troisième lieu, je tiens à inviter tous les fidèles de l'Ordinariat militaire à participer pleinement aux différentes activités pastorales prévues dans leur région pour qu'ils puissent profiter entièrement des retombées du Jubilé de la Miséricorde. Que l'Année sainte de la Miséricorde réaffirme leur amour et leur engagement envers le Christ et qu'elle les incite à devenir des témoins encore plus ardents de la miséricorde de guérison de Dieu partout dans le monde.

9. Pour conclure, j'aimerais recommander à tous de consulter le site Web du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, à l'adresse (<http://www.iubilaeummisericordiae.va/>), lequel contient une multitude de ressources pastorales, de même que le calendrier de l'Année jubilaire et le *modus operandi* à l'intention de ceux qui prévoient faire un pèlerinage à destination de la ville éternelle au cours du Jubilé.

10. Que Marie, Mère de la Miséricorde, qui, dans son *Magnificat*, remercie le Tout-Puissant parce qu'« il s'est souvenu de sa miséricorde, comme il l'avait dit à nos pères » (Luc 1,55), nous protège, pour que nous et nos sujets puissions renouveler notre vécu de la justice et de la miséricorde de Dieu.

Mes sincères salutations dans le Christ,



+ Donald J. Thériault  
Ordinariat militaire du Canada

Ottawa (Ontario)

Fête de Saint-Jean-de Damase  
Le 04 décembre 2015

